Newsletter

L.E.A Avocats



L'union fait la force

par Antoine SIMON, Avocat Associé

Deux agents commerciaux ayant le même mandant et dont les contrats avaient été rompus nous ont tous les deux confié leurs dossiers dans le souci d'harmoniser leur défense.

La situation était délicate car les contrats, conclus avec un mandant allemand, étaient soumis au juge et au droit allemands.

Cependant, constatant que la bénéficiaire réelle des efforts des agents était la filiale française du mandant, nous avons soutenu l'existence d'un mandat verbal avec cette entité française et revendiqué par conséquent la compétence du droit et du juge français.

Les discussions menées ensuite ont permis de parvenir à un accord amiable prévoyant le paiement d'une indemnité proche des usages français.

Le fait pour ces deux agents d'avoir joint leurs efforts afin de présenter un front commun au mandant a sans doute facilité cette issue.



Palmarès Le Point des Meilleurs Cabinets d'Avocats 2021 - 2020 - 2019

> 128 boulevard Saint-Germain 75006 PARIS

Tél. 01 44 27 01 45 leaparis@lea-avocats.com

1 allée des Anciennes Serres 86280 SAINT-BENOIT

Tél. 05 49 88 03 03 – 05 49 41 30 93 leapoitiers@lea-avocats.com

venida Diego Martinez Barrio 4, Edificio Viapol Center, 7a Planta 5b 41013 SEVILLA - ESPANA

> 00 34 95 40 922 55 leaseville@lea-avocats.com

14 janvier 2022